

## **NOUVELLES**

Contacts : Mylène Labrie, 514-953-6663  
[www.smurfit-stone.com](http://www.smurfit-stone.com)

### **SMURFIT-STONE OBTIENT L'APPROBATION DU TRIBUNAL POUR D'IMPORTANTES REQUÊTES DE PREMIÈRE JOURNÉE D'AUDITION**

**CREVE COEUR, Mo. et CHICAGO (Le 27 janvier 2009)** – Smurfit-Stone a annoncé aujourd'hui que le tribunal américain de la faillite de Wilmington au Delaware lui a accordé les ordonnances que la Société lui avait demandées dans ses requêtes de première journée d'audition déposées conjointement avec sa demande volontaire de restructuration en vertu des dispositions du Chapitre 11 de la loi sur les faillites des États-Unis.

Le tribunal a émis une série d'ordonnances sur une base soit intérimaire ou finale qui assurera que Smurfit-Stone continue ses activités d'exploitation dans le cours normal de ses affaires tout au long du processus de restructuration.

Les filiales canadiennes de la Société ont reçu une similaire ordonnance en vertu de la loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC) de la Cour supérieure de justice de l'Ontario au Canada.

Smurfit-Stone a maintenant obtenu l'autorisation du tribunal pour, entre autres choses :

- Utiliser jusqu'à 550 millions \$ de la nouvelle facilité de crédit de débiteur-exploitant (DIP) de 750 millions \$ sur une base intérimaire. Comme il est d'usage, une audience au cours de laquelle la Société cherchera à obtenir une approbation finale pour le plein montant de la facilité DIP ainsi que pour d'autres requêtes de première journée d'audience a été fixée au 23 février 2009.

- Procurer les salaires, les remboursements, les assurances médicales, les vacances, les congés de maladie et les autres avantages sociaux aux employés sans interruption;
- Honorer nos obligations envers nos clients; et,
- Assurer la continuité des systèmes de gestion de trésorerie de la Société et d'autres systèmes d'affaires

Patrick J. Moore, Président du Conseil d'administration et Chef de la direction a indiqué : « L'autorisation que nous avons obtenue du tribunal est une importante et positive première étape de notre restructuration et elle nous permettra d'exploiter nos activités dans le cours normal de nos affaires. Nous sommes dédiés à fournir nos clients avec des produits et services de qualité. Smurfit-Stone a l'intention de payer ses fournisseurs de façon habituelle en fonction des modalités existantes pour tous les produits et services reçus après la date de dépôt. Nous allons de l'avant afin de restructurer notre dette et développer une structure de capital plus adaptée pour soutenir notre croissance et notre rentabilité à long terme. »

Smurfit-Stone et ses filiales américaines et canadiennes ont déposé une demande afin de se restructurer en vertu des dispositions du Chapitre 11 le 26 janvier 2009 auprès du tribunal américain de la faillite de Wilmington au Delaware. Le numéro de dossier est 09-10235. Les filiales canadiennes ont aussi déposé une demande afin de se restructurer en vertu des dispositions de la loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC) auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario au Canada.

Plus d'informations sur la restructuration de Smurfit-Stone sont disponibles sur le site Web de la Société au [www.smurfit-stone.com](http://www.smurfit-stone.com). Des copies des requêtes de première journée d'audience et de l'ordonnance de la cour sont disponibles au : <http://chapter11.epiqsystems.com/Smurfit>. Des demandes d'informations des employés, retraités, clients et fournisseurs peuvent être faites au 877-264-9638. Si vous êtes de l'extérieur des États-Unis ou du Canada, composez le 503-597-7694.

# # #

*Smurfit-Stone Container Corporation (NASDAQ : SSCC) est l'un des plus importants fabricants intégrés de produits d'emballage en papier et en carton de l'industrie et l'un des plus importants récupérateurs de fibre recyclée au monde. Smurfit-Stone est membre du World Business Council for Sustainable Development, de la Sustainable Forestry Initiative® et du Chicago Climate Exchange. La Société a généré un chiffre d'affaires de 7,4 milliards \$ en 2007, elle mène l'industrie au chapitre de la sécurité depuis 2001, et elle gère ses affaires conformément aux principes environnementaux et de santé et sécurité de l'American Forest & Paper Association.*